

IPNS

## Ouverture de la mairie au public :

Mardi : de 14h00 à 18h45  
Mercredi : de 9h00 à 12h00  
Vendredi : de 14h00 à 17h30

## Permanences du maire :

Vendredi de 16h à 18h

## Permanences 1<sup>er</sup> adjoint :

Mardi 18h à 19h, sur rdv

## Horaires pour les travaux de bricolage, jardinage ou loisirs utilisant des appareils sonores :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

## Horaires de la déchèterie de Saint-Marcel-l'Éclairé :

Du lundi au vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les samedis : de 9h00 à 18h00

Les dimanches : de 9h00 à 12h00

## Prochain conseil municipal :

15 juin 2016, à 20h00  
salle du Conseil Municipal  
(mairie)

CANTON DE TARARE

COMMUNE DE 69490 LES OLMES

Tél : 04-74-05-67-55

Fax : 04-74-05-74-09

[mairielesolmes@gmail.com](mailto:mairielesolmes@gmail.com)

Site Internet : [www.lesolmes.fr](http://www.lesolmes.fr)



## Participation citoyenne

La commune va mettre en œuvre le dispositif « [Participation Citoyenne](#) » en partenariat avec la gendarmerie conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 7 mars 2016.

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un même quartier en les associant à la protection de leur environnement et encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire pour informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Les habitants peuvent ainsi apporter une aide à la gendarmerie dans la lutte des cambriolages. Ce dispositif n'a pas la vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie, mais vient renforcer son travail en matière de renseignements.

Dans ce cadre, nous recherchons des référents volontaires.

**Pour plus d'information, nous vous convions à une réunion publique le lundi 9 mai 19h30, salle du conseil, en présence du lieutenant Biguenet de la gendarmerie de Tarare.**



## Démarche zéro pesticide

En réunion du 4 avril 2016, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité un avis favorable à la charte régionale d'entretien des espaces publics, proposée par la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides en Rhône-Alpes qui a pour but **au bout de 5 années de supprimer tous les pesticides.**

En signant la charte, notre commune s'engage dans **une démarche de progression en 3 étapes** sur un délai indicatif de 5 ans :

- **Niveau 1** Un plan de désherbage, de la formation, de la communication
- **Niveau 2** Une diminution significative des pesticides, la sensibilisation des jardiniers amateurs
- **Niveau 3** La suppression totale des pesticides



## Commémoration du 8 mai

La municipalité a le plaisir de vous inviter à participer le **dimanche 8 mai 2016** à la cérémonie de la commémoration de l'armistice de la guerre de 1939-1945 :

- 11h15 : rassemblement Place de l'église
- 11h30 : dépôt de gerbes au Monument

**Nous comptons sur la présence de toute la population.**

A l'issue de la cérémonie, vin d'honneur à la salle d'animation.

**Permanences CCAS :**

Mercredi et vendredi sur rdv

GENDARMERIE 17

SAMU 15

Appel d'urgence européen 112

Citoyenne Benoîte : un roman historique de Louis Josserand, qui retrace des événements historiques qui ont marqué le village des Olmes de 1788 à 1815 est disponible en prêt en mairie.

Carte nationale d'identité : Pensez-y dès à présent : en effet, il faut déposer sa demande au minimum 3 mois avant la date d'un voyage !

Recherche jeunes de la commune pour job d'été. S'adresser en mairie.

Prochain Info's Olmes  
Semaine 20



## Modification simplifiée du POS

Une procédure de modification simplifiée du POS (Plan d'Occupation des Sols) a été lancée pour les zones NAI.

Le dossier sera mis à la disposition du public **du mardi 26 avril au vendredi 27 mai** en mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

**Les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet.**



## Fête des classes en 6

### Vendredi 29 avril :

20h30 : Retraite aux flambeaux suivie du passage du livre d'or et d'un bal gratuit

### Dimanche 1er mai :

8h30 : Rassemblement des conscrits

9h00 : Photos

10h30 : Célébration

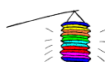
11h30 : Défilé, dépôt de gerbe au monument aux morts

12h30 : Vin d'honneur

14h00 : Banquet des conscrits

21h00 : Embrasement du balai

22h00 : Bal gratuit



**Le temps du défilé (entre 11h30 et 12h30), la route départementale 338 sera exceptionnellement fermée.**

**RAPPEL : les pétards sont interdits.**

 **Site internet**

Vous recherchez une information ?

Pensez à consulter notre site internet : [www.lesolmes.fr](http://www.lesolmes.fr)

Retrouvez en page d'accueil toutes les actualités et nouveautés du site.

Entre autre, ce mois-ci :

- [Projet d'Aménagement et de Développement Durables \(PADD\)](#)
- [Statistiques sur les Radars Pédagogiques](#)
- [Nouveaux tarifs de location de la salle d'animation](#)



## Sou des écoles

Vente de fleurs et plants  
de légumes

Dimanche 8 mai 2016  
sur la place du village



## Classe en 5

Théâtre le samedi 21 mai et le  
dimanche 22 mai.

Plus d'info à venir sur le site internet